

Calendrier d'entraînement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Baby Athlé						16h-17h	
Eveil Athlétique						10h-11h	
Poussins						11h-12h30	
Benjamins-Minimes			16h-18h		18h-19h30		
Cadets-Juniors - Espoirs-Seniors- Vétérans		18h30-20h30	18h30-20h30	18h-20h	19h-21h		
Renforcement	18h30-20h						
Running		20h-21h30		18h30-20h	18h30-20h (En autonomie)		10h00

Cotisations

	Année de naissance	Montant cotisation
Athlétisme		
Baby Athlétisme	2020 et après	215
Eveil Athlétique	2017 à 2019	215
U12 / Poussins	2015 et 2016	215
U14/ Benjamins	2013 et 2014	235
U16 / Minimes	2011 et 2012	235
U18 / Cadets	2009 et 2010	265
U20 / Juniors	2007 et 2008	265
U23 / Espoirs	2004 à 2006	265
Seniors et Vétérans	2003 et avant	265
Renforcement Musculaire		
Adultes	2007 et avant	100
Running		
Adultes	2007 et avant	160

Pour les non-chatillonnais, un supplément de 20€ sera appliqué (Athlétisme).

Une réduction famille est accordée dans les cas suivants :

- un adulte et un enfant : - 20€
- deux adultes et un enfant : - 30€
- un adulte et deux enfants : - 50€
- deux adultes et deux enfants : -60€

Règlement école d'athlétisme

Entraînements

Ils ont lieu principalement au stade municipal Guy MOQUET.

Le point de rendez-vous est fixé dans la salle d'athlétisme. Les athlètes peuvent ainsi y déposer leur sac et leurs affaires personnelles.

En cas de mauvaises conditions climatiques, les séances peuvent se dérouler soit sur la piste, soit dans les tribunes, soit dans cette salle, soit sur la coulée verte ou dans le bois de Clamart. Si elles se déroulent à l'extérieur, un K-way peut suffire pour effectuer la séance.

Compétitions athlétisme

Les compétitions proposées par le club dans le cadre de l'école d'athlétisme sont obligatoires. Un tableau des compétitions sera affiché au club. Le maillot du club est obligatoire pour celles-ci (30€).

Elles permettent de représenter notre ville par l'intermédiaire du Club, et du travail fourni aux divers entraînements.

Pour les déplacements, le club fera appel si disponibilité à un transport collectif (mairie) ou au volontariat des parents. En aucun cas le club s'engage à emmener les enfants en compétition dans un véhicule particulier des entraîneurs.

Tenue

Une tenue de sport classique est recommandée pour la pratique de l'athlétisme, à savoir une bonne paire de chaussures (des running de préférence), une paire de chaussettes (il est fortement déconseillé de pratiquer une activité sportive pieds nus dans des chaussures), un short ou un pantalon de jogging (en fonction du temps), un tee-shirt et un sweat.

Une bouteille d'eau est souvent la bienvenue lors des entraînements, permettant le rafraîchissement et la récupération.

Généralités

L'athlétisme est un sport individuel, ce qui signifie que l'effort est d'abord personnel et volontaire. Les séances peuvent être difficiles (elles sont établies en fonction du niveau de chacun) mais l'investissement doit être réel.

Les entraînements en groupe facilitent l'émulation de chacun, donc facilitent la progression et l'envie.

Les licences sont envoyées par mail, il faut aller sur le site et valider la licence pour être assuré et faire des compétitions.